



La Communauté de Communes Causse et Vallée de la Dordogne participe au programme proposé par la Direction Départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) et le Comité Départemental de Natation du Lot. Il s'agit de la mise en place au sein des piscines publiques du Département le dispositif « J'apprends à nager », programme national mis en place par le Ministère des sports.

Un éducateur sportif diplômé d'Etat, proposera 15 séances d'une heure gratuitement avec comme objectif de passer le test du « sauv-nage » de la Fédération Française de Natation.

Ce projet s'adresse en priorité aux enfants de CE, CM et sixième **ne sachant pas nager** dont la famille a un quotient familial inférieur à 800 € en priorité, toute demande sera étudiée en dehors de ces critères.

Pour vous inscrire, en fonction de la piscine où vous souhaitez amener votre enfant, rapprochez-vous des lieux suivants, munie d'un document attestant de votre quotient familial.

Piscine de Biars-sur-Cère :

Centre Social et Culturel Robert Doisneau : [05 65 38 03 79](tel:0565380379) Centre Aqua-récréatif de Gramat :

CIAS de CAUVALDOR, bureau d'accueil de Gramat : [05 65 38 86 62](tel:0565388662) Piscine de Saint-Céré :

MJC, Centre Social de Saint-Céré : [05 65 10 83 33](tel:0565108333) Piscine de Souillac :

CIAS de Cauvaldor, bureau d'accueil de Souillac : [05 65 37 64 71](tel:0565376471)

Plus de renseignements :

Cédric BOURRICAUD – DDCSPP – 06 70 38 53 86

Mélanie DELPECH – Service des sports - CAUVALDOR – 06-70-08-02-60

Cédric ANDRIEUX – service sports – CAUVALDOR – 06-70-13-09-75

